



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E201172

VALABLE JUSQU'AU 11/12/2024

ÉDITÉ LE 31/01/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2017

Forme juridique : SARL

Capital : 16 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES

Siret : 830 730 354 00040

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AREAS 180741322S

Assurance Responsabilité Civile :

AREAS 180741322S

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : BATI ENERGIE

26 BIS CHEMIN DU ROUILLARD
78480 VERNEUIL SUR SEINE

Téléphone : 07 85 61 80 53

Portable : 07 85 61 80 53

Site Internet :

E-mail : gestion@batienergie.org

Responsabilité légale :

JAMAL NAJIM GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	12/12/2023
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	12/12/2023
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	12/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	12/12/2023
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	12/12/2023
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	12/12/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	12/12/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	12/12/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	12/12/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE PARIS
20 BIS RUE BOISSIERE
RDC
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.